

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

GESTION DU PATRIMOINE - INSTALLATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR LES BENNES À ORDURES MÉNAGÈRES ÉLECTRIQUES SUR LE SITE DES ATELIERS COMMUNAUTAIRES - APPROBATION DU PROGRAMME ET AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA CONSULTATION DE TRAVAUX

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

GESTION DU PATRIMOINE - INSTALLATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR LES BENNES À ORDURES MÉNAGÈRES ÉLECTRIQUES SUR LE SITE DES ATELIERS COMMUNAUTAIRES - APPROBATION DU PROGRAMME ET AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA CONSULTATION DE TRAVAUX

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le budget principal de la Communauté d'Agglomération du Niortais ;

La Communauté d'Agglomération du Niortais engage la mise en service de bennes à ordures ménagères (BOM) électriques à compter de 2026.

Afin d'assurer la continuité et la qualité du service public de collecte, la mise en place d'une infrastructure de recharge adaptée et sécurisée est nécessaire sur le site des Ateliers communautaires – rue Sainte-Claire Deville à Niort.

Cette infrastructure est dimensionnée pour répondre aux besoins actuels et permettre l'évolution du parc jusqu'à cinq BOM électriques.

Le bureau d'études ITF a été missionné dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) afin de réaliser les études relatives à ce projet.

L'étude de faisabilité a permis de définir le besoin et d'identifier les travaux nécessaires, comprenant notamment :

- L'installation d'une infrastructure de recharge composée d'une armoire de charge alimentant cinq points de charge ;
- La réalisation de tranchées et réseaux nécessaires à l'alimentation électrique des installations ;
- Une augmentation de la puissance électrique au niveau du point de livraison / compteur du site, ainsi que les adaptations techniques associées.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 212 000 euros HT, soit 254 400 euros TTC (TVA 20 %). Il convient, au regard des délais de mise en service attendus, d'approuver le programme et d'autoriser le lancement de la procédure de consultation correspondante.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le programme de travaux relatif à l'installation des infrastructures de recharge pour BOM électriques sur le site des Ateliers communautaires – rue Sainte-Claire Deville à Niort, tel que présenté dans l'exposé ;
- Arrête l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 212 000 euros HT, soit 254 400 euros TTC ;
- Précise que les dépenses correspondantes seront imputées en section d'investissement du budget principal.
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à lancer la procédure de consultation pour la réalisation des travaux d'installation des infrastructures de recharge et à signer l'ensemble des pièces et actes nécessaires au bon déroulement de la procédure.
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le marché dans le respect du Code de la commande publique et, le cas échéant, après intervention de la CAO si la procédure devait relever d'une procédure formalisée.
- Précise que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission au contrôle de légalité et sera exécutoire dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué